

Assurance des particuliers/ Assurance Motocyclette

Comment diminuer votre prime ?

Il est possible de réduire votre prime d'assurance motocyclette par des moyens simples et efficaces :

- Assurer votre motocyclette avec le même assureur que votre automobile ;
- Augmenter vos franchises ;
- Si le véhicule est âgé, vous pouvez supprimer des garanties (par exemple la collision);
- Munir votre motocyclette d'un système d'alarme ou d'un antidémarrreur reconnu ;
- Certains de nos assureurs accordent des rabais pour des cours de conduite avancés ;
- Certains de nos assureurs accordent un rabais si le conducteur principal de la motocyclette est une femme ;
- Conserver un bon dossier d'infractions à la SAAQ;
- Conserver un bon dossier de sinistres automobiles ;
- Appartenir à un club de motocyclistes reconnu pourrait aussi vous faire économiser.